

Les 3RV

La hiérarchie des 3RV (*Réduction, Réemploi, Recyclage et Valorisation*) est la règle d'or de la gestion des matières résiduelles.

On doit d'abord privilégier la réduction des matières que l'on génère.

La **réduction** à la source est l'élément fondamental des 3RV, puisque le déchet le plus facile à gérer est celui que l'on ne produit pas. En réduisant la quantité de biens consommés, nous diminuons l'utilisation des ressources naturelles et nous atténuons la pollution engendrée par la fabrication et le transport d'un produit, tout en prolongeant la durée de vie de nos lieux d'enfouissement.

Le **réemploi** est une pratique qui permet de donner une seconde vie aux objets. Réemployer signifie, entre autres, de remettre en bon état ce qui est brisé, de trouver de nouvelles utilisations aux objets ou d'offrir à d'autres ceux dont on n'a plus besoin.

Le **recyclage** est l'action de transformer une matière résiduelle en matière première pour la fabrication d'un nouveau produit. C'est le processus qui permet par exemple, de transformer votre bouteille d'eau en un superbe manteau de laine polaire !

La **valorisation** englobe une multitude d'actions, dont la valorisation biologique, qui permet de faire du compost et la valorisation énergétique qui permet de produire de l'énergie.

Enfin, **l'élimination** est la dernière étape pour toute matière n'ayant pu être, recyclée ou valorisée, qui terminera son cycle de vie à l'enfouissement ou à l'incinération.

ici ON RECYCLE!

ENGAGEMENT > MISE EN ŒUVRE > PERFORMANCE

Privilégier dans cet ordre:

 **Réduction à la source**

 **Réemploi**

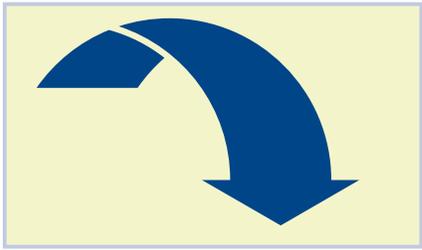
 **Recyclage**

 **Valorisation**

JE NE SUIS PAS UNE ORDURE !

RECYCLEZ-MOI





Réduction à la source

ici ON RECYCLE!

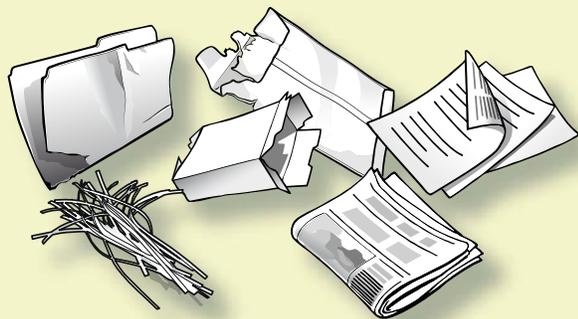
ENGAGEMENT > MISE EN ŒUVRE > PERFORMANCE

La réduction, premier des 3R

Au Québec, le principe des 3RV est à la base de la gestion responsable des matières résiduelles. La réduction à la source constitue la première étape de la hiérarchie des 3RV et interpelle autant les citoyens que les entreprises; elle consiste simplement à éviter de générer des matières résiduelles.

L'écosystème planétaire possède une capacité limitée d'absorber les déchets et de régénérer les ressources renouvelables. Une consommation sans cesse croissante entraîne une importante détérioration des systèmes naturels. C'est pourquoi il est si important de changer nos manières de faire et de penser.

La réduction à la source vise à agir avant que les impacts de notre consommation accentuent la détérioration de l'environnement. Or, réduire les matières résiduelles, c'est avant tout adopter une attitude de consommation responsable.



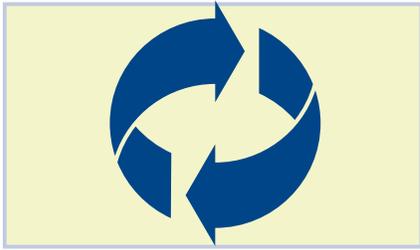
Voici quelques exemples:

Au travail:

- Utiliser des linges en tissu au lieu du papier essuie-tout.
- Imprimer et photocopier les documents recto-verso.
- Réutiliser le papier imprimé d'un seul côté pour faire des blocs-notes.
- Réutiliser les enveloppes usagées.
- Retourner les boîtes à vos fournisseurs.
- Acheter et utiliser du papier recyclé post-consommation.
- Organiser des réunions sans papier.
- Éviter d'acheter des produits jetables, emballés ou offerts en portions individuelles.
- Acheter et utiliser des filtres à café réutilisables.
- Penser à apporter vos sacs réutilisables, il suffit de les garder à portée de la main ou dans votre voiture.
- Apporter votre tasse préférée au bureau.
- Donner l'exemple en apportant une boîte à lunch écologique.
- Ne pas imprimer de courriels inutilement.



La matière la plus simple à gérer reste celle qu'on ne génère pas!



Réemploi

ici ON
RECYCLE!

ENGAGEMENT > MISE EN ŒUVRE > PERFORMANCE

Le réemploi, second des 3R

La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 introduit, par le principe des 3RV, le réemploi comme la seconde priorité après la réduction à la source. La définition actuelle du réemploi se lit comme suit : « une utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification de son apparence ou de ses propriétés ». Ainsi, le réemploi consiste à retarder l'étape du recyclage, de la valorisation ou de l'élimination ultime d'un bien.

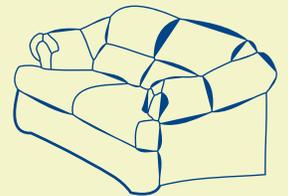
Le réemploi est une activité pratiquée depuis plusieurs générations. Toutefois, celle-ci s'est un peu perdue avec l'avènement des produits jetables. Pourtant, il est primordial, tant pour l'environnement que pour notre porte-monnaie, de réapproviser le réemploi et de l'intégrer dans nos habitudes quotidiennes.

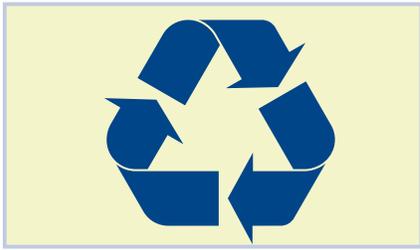
Faire du réemploi, c'est favoriser la réutilisation de tout ce qui peut encore servir!

Vous pouvez aussi donner une seconde vie à certains meubles et appareils lorsqu'ils sont encore en bon état, en les apportant chez un récupérateur, un comptoir d'aide ou un marché aux puces ou en les offrant à des oeuvres de charité de votre région. Ils sauront sûrement faire des heureux.

En voici quelques exemples :

- Donner ou acheter vos uniformes usagés à un organisme d'économie sociale.
- Fréquenter les bazars et les ventes de garage, vous y trouverez souvent des trésors.
- Retour aux fournisseurs des palettes de bois servant à la livraison.
- Réemploi des sacs de plastique pour les commissions.
- Donner les résidus de votre déchiqueteuse de papiers à une école pour le bricolage.
- Utiliser ou donner vos vieilles palettes de bois pour faire des meubles.
- Disponibilité d'une vaisselle durable pour les employés et/ou la clientèle.





Recyclage

ici ON RECYCLE!

ENGAGEMENT > MISE EN ŒUVRE > PERFORMANCE

Le recyclage, dernier des 3R

Le recyclage, c'est la transformation d'une matière résiduelle en un nouveau produit fini. Par exemple, il faut en moyenne 35 bouteilles de deux litres de boisson gazeuse pour produire la fibre de rembourrage d'un sac de couchage ! Ou encore, 670 canettes d'aluminium pour fabriquer un vélo. Près de la moitié de ce que nous jetons chaque semaine est recyclable.

Un journal se transforme en une boîte à oeufs, une boîte de conserve se retrouve dans le moulage d'un bloc moteur de voiture, une veste de polar est fabriquée à partir de bouteilles en plastique, voilà autant d'exemples pour illustrer le recyclage. Il en découle deux conséquences écologiques majeures : la réduction du volume de déchets et la préservation des ressources naturelles.

Papier, carton, verre, métal et plastique sont les principales matières récupérées. Recycler préserve nos ressources et économise l'énergie. Saviez-vous qu'une tonne de papier recyclé permet d'économiser environ 2,5 tonnes de bois, soit entre 15 et 20 arbres ? Que le verre et l'aluminium se recyclent indéfiniment ? De façon générale, la fabrication de nouveaux produits à partir de matières recyclées exige de 10 à 20 fois moins d'énergie qu'à partir de matières premières.

Pour que le recyclage soit le plus efficace possible, vous avez la responsabilité de rincer et de séparer les matières selon qu'il s'agisse de fibres – qui comprennent le papier et le carton – ou de contenants – qui regroupent le verre, le plastique, le métal ainsi que les cartons de lait et de jus.

Le rinçage des contenants, quant à lui, sert à prévenir la moisissure et les mauvaises odeurs, ce qui assure un environnement sain aux travailleurs qui collectent et trient ces matières.

Pour connaître les services de collecte des matières recyclables pouvant être offerts par votre municipalité, veuillez contacter avec eux. Pour obtenir leurs coordonnées, rendez-vous à la page web suivante:

http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire_mun/repertoire/repertoai.asp

Pour trouver un récupérateur de matières recyclables, consultez le Répertoire québécois des récupérateurs, recycleurs et valorisateurs:

<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/rep-recuperateurs.asp>

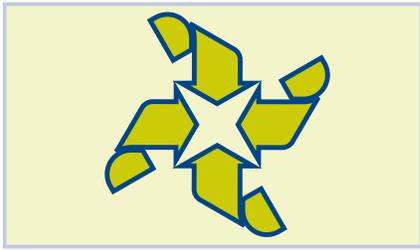


**PAPIER
PAPIER JOURNAL
CARTON**



**PLASTIQUE
VERRE, MÉTAL
CARTON DE LAIT ET DE JUS**





Valorisation

ici ON
RECYCLE!

ENGAGEMENT > MISE EN ŒUVRE > PERFORMANCE

Après les 3R, on retrouve le V de la valorisation.

Il existe plusieurs façons de valoriser les matières résiduelles qui n'ont pu être réemployées ou recyclées. La valorisation peut s'effectuer sur plusieurs plans, mais principalement au plans biologique et énergétique. La valorisation énergétique, contenue dans les résidus en utilisant des technologies de pointe telles que le captage de certains gaz qui permet de produire de l'électricité, de la chaleur et même du bio-méthane.

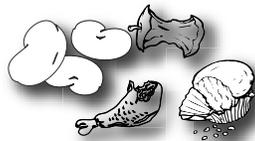
Le compostage est aussi une forme de valorisation. Ce processus, qui implique la biodégradation de la matière organique par les micro-organismes, permet la production de compost, un produit aux multiples avantages agronomiques. Cette méthode contribue grandement à réduire le volume de déchets enfouis. N'oublions pas que près de 50% du contenu du sac à poubelle des québécois contient des matières putrescibles, alors mettons nous au travail et favorisons la valorisation de nos matières résiduelles.

Les matières acceptées varient selon qu'il s'agit de compostage domestique ou bien d'une collecte des matières organiques en vue d'un compostage industriel. Pour plus d'informations sur les matières organiques, consulter la Fiche sur les matières organiques (compost): <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/Fiche-compost.pdf>

CE QUE VOUS POUVEZ COMPOSTER :

De la salle à manger :

- Pelures de fruits et de légumes
- Fruits et légumes périmés
- Pain, pâtes alimentaires et riz
- Sacs de thé, filtres à café en papier
- Marc de café (mouture)
- Coquilles d'oeufs



Autres matières :

- Papier journal (décheté)
- Essuie-tout
- Bran de scie,
- Cendres de bois



Résidus verts :

- Plantes d'intérieur et leur terre
- Feuilles mortes (par petites quantités)
- Herbe coupée (de préférence séchée)
- Débris de jardin
- Paille, foin, fleurs fanées
- Plantes mortes
- Terre, copeaux de bois





Élimination

ici ON
RECYCLE!

ENGAGEMENT > MISE EN ŒUVRE > PERFORMANCE

En dernier lieu vient l'élimination.

Dans le cas où les matières résiduelles n'ont pu être réemployées, recyclées ou encore valorisées, l'élimination (par enfouissement ou incinération) constitue la dernière option. Ces matières sans avenir sont celles qui ont subi un traitement ou une série de traitements et qui n'offrent plus aucune possibilité de mise en valeur.

Prenons pour exemple, les couches pour bébés qu'il faudra changer de 5000 à 7000 fois au cours de ses deux premières années!

Avant d'en venir à l'étape de l'élimination, assurez-vous qu'il n'y a pas d'autre avenue possible pour vos matières résiduelles. Si nous adoptons une attitude éco-responsable, nos choix de consommations seront influencés par le principe des 3RV, et, par le fait même, nous réduirons notre empreinte écologique.

C'est ici que la mise en application des 3RV prend toute son importance. Nous avons le devoir de revoir notre façon de consommer afin d'appliquer le premier R, la *Réduction à la source!*

Bibliographie:

- *Couleur Bazar 3RV*, Ville de Montréal
- *Vers une interprétation du concept de valorisation des matières résiduelles*, Marie Dussault, MDDEP
- *Inspiré de plusieurs textes provenant des publications de RECYC-QUÉBEC.*

Produit par le Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, en collaboration avec RECYC-QUÉBEC et la Ville de Montréal. (2009)

RECYC-QUÉBEC
Québec

 CREGIM
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

